

UNE QUESTION DE PRINCIPE

L'époque est à l'euphorie des marchés en matières premières, le bio accompagnant en cela le conventionnel.

Les prix des matières premières biologiques se sont envolés, flirtant avec le déraisonnable, qui peut d'ailleurs dire ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas ?

Toujours est-il qu'en pareille circonstance les tentations sont grandes, par la magie des écritures, de convertir ce qui ne l'est pas en produit bio. Un camion de céréales pourrait rapporter 200 €/T au minimum soit 5000 € à la chaîne des nouveaux prophètes responsables de ces conversions tardives.

A l'UFAB, ayant pressenti cette pénurie depuis début 2007, nous nous sommes mobilisés pour trouver de nouvelles filières. Chaque proposition (où qu'elle soit sur la planète) a fait l'objet d'une visite sur place par notre responsable qualité. Les questions posées et la méthodologie utilisée lors de l'audit nous ont permis de séparer le bon grain de l'ivraie et c'est avec fierté et sérénité que nous sommes capables de vous garantir que nos matières premières sont contrôlées et sécurisées. Comme je le dis de temps à autre à certains clients, n'hésitez pas à demander aux auditeurs que vous mandatez pour vérifier le sérieux de vos fournisseurs d'aliment de contrôler les rapports de visites ou d'audit de leurs fournisseurs de matières premières. Qu'ils n'hésitent pas à demander les rapports d'audit des fournisseurs de matières premières retenus, mais aussi ceux des fournisseurs de matières premières non retenus et si de ceux là il n'y en avait pas, que faudrait-il en conclure ?

Rappelez vous mars 2000, plus de 50 000 T de fraude, ce n'est pas si loin dans le passé et pas impossible dans l'avenir si nous laissons faire ceux qui manquent de scrupules.

Alors biologiquement votre pour cette nouvelle année 2008, je vous adresse au nom de l'ensemble des collaborateurs UFAB mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite à vous et à vos proches !

Loïc RANNOU — Directeur

Réglementation : Alimentation animale

La commission agriculture biologique de l'INAO a voté pour le maintien de 15% de matières premières agricoles conventionnelles dans l'alimentation des monogastriques et 5% pour les ruminants jusqu'au 31/07/08 dans le cadre du point 4-9 du règlement européen 20/92 91.

Nous avons donc fait la demande auprès de notre organisme certificateur « Qualité France » d'utiliser cette dérogation pour l'élaboration de nos aliments.

Nos formules en monogastriques comprennent donc, sauf demande spécifique de nos clients, 15% de matières premières agricoles conventionnelles.

Pour les ruminants, nous avons maintenus nos gammes d'aliments complémentaires au même taux qu'auparavant (entre 0 et 20% de matières premières conventionnelles). Nous vous rappelons que vous devez demander une dérogation à votre organisme certificateur dans la mesure où vous achetez un aliment complémentaire, fourrage... qui n'est pas à 100% bio.



Notre gamme foliaire

Les végétaux sont passés maîtres dans la valorisation énergétique ; ils transforment en « bon » et/ou « beau » l'énergie solaire grâce à la photosynthèse, elle même permise par la chlorophylle...

C'est là que nous intervenons, en optimisant cette fonction chlorophyllienne, en palliant aux stress, aux carences et problèmes physiologiques que rencontrent nos cultures chaque saison.

Le algues, ancêtres des végétaux terrestres possèdent des propriétés remarquables, que l'UFAB depuis 35 ans expérimente sur le terrain avec succès sous deux formes commerciales :



Concentré de Fucus
enrichi Bore, Zinc, Molybdène



Santalq enrichi en oligo

SANTALG

- **Anti stress** s'utilisant à 2L/ha sur toutes cultures
 - **Bol alimentaire complet** en encadrement de floraison (15 jours avant fleur et fin fleur) pour les fruits
- ⇒ 5 L/ha courant montaison sur céréales
⇒ 5 à 7 L/ha à 6 feuilles sur maïs
⇒ 5 à 7 L/ha 10 jours avant la floraison du tournesol
⇒ 5 L/ha au buttage et aux 1eres fleurs sur pommes de terre

Pour les autres cas, demandez au technicien UFAB de votre région. De plus, de part son pH acide le SANTALG optimise son efficacité de vos traitements en leur facilitant le passage au travers de la cuticule des feuilles (couche de cire protectrice)

UFAMER MIXTE

Il possède les mêmes vertus avec en sus une efficacité en cas de début de carence...or « une feuille qui perd sa chlorophylle est une pompe à eau qui s'arrête et une éponge à énergie qui sèche »... à méditer...

⇒ 5 L/ha 2 fois à 15 jours sur toutes les cultures

La lune vous aide avec la calendrier UFAB :

jour fruit, feuille, fleur selon l'organe que vous voulez aider, nœuds lunaires et période de repos végétatif à éviter !

Union Française d'Agriculture Biologique

Zone industrielle de la Ville es Lan 22402 LAMBALLE Cedex

Tél. : 02.96.34.68.21 Fax : 02.96.34.68.35 E-mail : ufab@ufab-bio.fr





Notre aliment liquide



MELMASCH

Aliment complémentaire liquide pour tous animaux d'élevage

- Colle les fines et évite la poussière
- Ne colle pas dans les camions ni dans le matériel de mélange
- Apporte une énergie rapidement dégradable (riche en sucre)
- Renforce l'appétence de la ration (donne un goût unique au mélange)

« Une levure renferme beaucoup d'éléments dont le métabolisme a besoin pour bien fonctionner : acides aminés, protéines, vitamines du groupe B et minéraux »

Ingrédients :

Mélasse de canne 50%
Levure de bière stabilisée 50%

Valeur alimentaire en Matière Sèche :

Protéine 20%
PDIN 104
PDIE 85
UFL 1

Teneurs en constituants analytiques :

Cellulose Brute : 0%
Cendres Brutes : 4.6%
Protéines Brutes : 9%
Humidité : 50%
Sucres totaux
exprimés en saccharose : 30%

Présentation : liquide sirupeux

Conditionnement : en container de 1000 à 1200 kg

Quantités recommandées :

1 à 3% dans le mélange MASCH

Dérogation obligatoire

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

sous réserve de l'accord de votre organisme certificateur.

50% d'ingrédient d'origine agricole, 0% d'ingrédients issus de l'agriculture biologique
0% d'ingrédients en conversion vers l'agriculture biologique



Union Française d'Agriculture Biologique

Zone industrielle de la Ville es Lan 22402 LAMBALLE Cedex

Tél. : 02.96.34.68.21 Fax : 02.96.34.68.35 E-mail : ufab@ufab-bio.fr



Notre gamme de semences

Mais

| VARIETE | OBTENTEUR | INDICE | GRAIN, FOURRAGE, MIXTE | TEXTURE |
|---------------|-------------|---------|------------------------|---------------------|
| ANJOU 209 bio | Advanta | 210 | M | Corné |
| ANJOU 227 bio | Advanta | 220/230 | F | Corné |
| COXXIMO bio | RAGT | 220/250 | M | Corné denté |
| DOLMEN bio | Semences de | 230 | M | Corné à corné |
| LG 2234 bio | Limagrain | 235 | F | Corné à corné denté |
| VERITIS | Euralis | 250 | M | Corné denté |
| LG 3226 bio | Limagrain | 240/260 | M | Corné denté |
| HEXXER bio | RAGT | 240/270 | M | Corné denté |
| LG 3276 bio | Limagrain | 260/270 | F | Corné denté |
| ANJOU 277 bio | Advanta | 270 | M | Corné denté |
| NEXXOS bio | RAGT | 270/300 | G | Corné denté |
| SPLENDIS bio | Euralis | 280/290 | M | Corné denté |
| PR39F58 bio | Pioneer | 290/310 | M | Denté |
| PR38A24 bio | Pioneer | 310/340 | M | Denté |

Céréales et protéagineux de printemps

Il nous reste quelques disponibilités en semences biologiques ou en semences non traitées de :

- ⇒ Blé de printemps
- ⇒ Orge de printemps
- ⇒ Avoine blanche



Contactez vos techniciens :

| | | |
|--------------------------|-----------------|----------------------------------|
| Basse Normandie : | Luc LEPELTIER | 06.71.19.34.72 |
| Dép. 35.53.44 | Pascal TRAVERS | 06.07.25.73.55 |
| Dép. 22.29.56 | René Yves MERDY | 06.80.25.08.49 |
| Sud Ouest | Patrick BARSİ | 06.08.02.23.52 ou 05.62.60.60.40 |
| Sud Est | Pierre BEDIOT | 06.77.07.47.39 |
| PACA | Patrick BOYER | 06.07.77.67.52 |

Union Française d'Agriculture Biologique

Zone industrielle de la Ville es Lan 22402 LAMBALLE Cedex
Tél. : 02.96.34.68.21 Fax : 02.96.34.68.35 E-mail : ufab@ufab-bio.fr